



Sepp Blatter
Foundation

Rapport annuel 2018

Rapport annuel 2018

La Sepp Blatter Foundation existe depuis 12 ans.

Je suis heureux de vous présenter le rapport annuel 2018.

1. Conseil de fondation

Depuis le 14 juillet 2011, la composition du conseil de fondation est la suivante:

- Niklaus Furger, président, Viège
- Sepp Blatter, membre fondateur et membre, Viège
- Corinne Blatter Andenmatten, membre et directrice, Viège
- Jean-Paul Brigger, membre, Saint-Nicolas

Jean-Paul Brigger a annoncé son départ par écrit à l'occasion de la séance du 23 mars 2018. La nouvelle a été actée par les autres membres.

Sa suppression dans le registre du commerce sera demandée.

2. Activités de la fondation

Séances du conseil de fondation

En 2018, le conseil de fondation s'est réuni comme suit:

- Séance ordinaire n° 27 le vendredi 23 mars 2018 à Viège
- • Séance ordinaire n° 28 le mardi 30 novembre 2018 à Viège.

Les principales décisions prises ont été les suivantes:

Séance du 23 mars 2018

- Approbation définitive des comptes annuels 2017 et du bilan au 31 décembre 2017.

- La remise du prix spécial au Football Valaisan Féminin aura lieu le 9 mai 2018, à l'occasion de la finale de la Coupe Valaisanne hommes et femmes à Lens.
- Le Conseil de fondation doit être élargi.
- Présentation du rapport annuel 2017
- Analyse de huit demandes d'aide financière et décision. Comme chaque année, les demandes du FC Turtmann et du Kids Day Saint-Nicolas sont soutenues à hauteur de respectivement CHF 2000.–. 10 ballons sont également envoyés à l'Association Culturelle des Africains de Suisse.

Séance n° 28 du 30 novembre 2018

- Niklaus Furger et Sepp Blatter vont chercher le dialogue avec Mario Kalbermatter, BCVs.
- La Fondation ne génère presque aucune recette.
- Il serait judicieux de choisir une personnalité du monde du football comme nouveau membre du Conseil de fondation pour générer plus d'argent.
- Analyse de sept demandes d'aide financière et décision. En 2018, le Hallenmaster à Brigue est une nouvelle fois soutenu à hauteur de CHF 2000.–. CHF 500.– ont également été alloués à l'Aide suisse pour la mère et l'enfant.

3. Dons reçus par la Fondation

Tous les dons promis à la fondation ne lui ont malheureusement pas été versés.

Les dons pour l'exercice sous revue s'élèvent à un montant total de CHF 2000.–

Un grand merci à tous les donateurs pour leur soutien et en particulier à Thierry Hischier.

4. Charges et produits

Durant l'exercice sous revue, le montant total des dépenses a été de CHF 67 675.32, réparties comme suit:

- Marketing et conseil informatique	CHF	7973.95
- Services fiduciaires et conseil	CHF	1369.45
- Frais administratifs et de bureau	CHF	1798.00
- Pertes d'intérêts liquidités	CHF	53.20
- Droits de garde	CHF	5049.50
- Pertes sur investissements financiers	CHF	51 431.22
		<hr/>
Total	CHF	67 675.32

Les recettes se sont quant à elles élevées à CHF 21 829.87, et se décomposent comme suit:

- Dons	CHF	2000.00
- Différences de change devises étrangères	CHF	562.25
- Recettes des investissements financiers	CHF	7099.60
		<hr/>
Total	CHF	9661.85

L'exercice sous revue présente donc une perte de CHF 58 013.47

5. Utilisation du résultat

Report année précédente	CHF	- 19 943.98
Perte de l'exercice	CHF	- 58 013.47
		<hr/>
	CHF	- 77 957.45
		<hr/>
Affectation du fonds de dotation dédié	CHF	0.00
		<hr/>
Report à nouveau	CHF	- 77 957.45

6. Évolution du fonds de dotation

Solde au 31 décembre 2017	CHF	896 300.00
Dotation au fonds (sur décision du conseil de fondation)	CHF	0.00
./.. Dons		
Football-Club St-Maurice	CHF	- 2500,00
Forum Migration Haut-Valais	CHF	- 2000,00
Association Fussballnachwuchs Oberwallis	CHF	- 2000.00
Tournoi haut-valaisan juniors E & F	CHF	- 2000.00
Fondation Nex Sport Generation	CHF	- 2000.00
Association marathon aux dons Jens Blatter	CHF	- 5000.00
<hr/>		
Solde au 31 décembre 2018	CHF	880 800.00
=====		

7. Capital de la fondation

Le capital de la fondation au 31 décembre 2018 s'élève à CHF 902 842,55. Il est composé du report de l'excédent de dépenses de CHF – 77 957,45 et du fonds de dotation de CHF 880 800,00 ainsi que du capital de fondation versé par Sepp Blatter de CHF 100 000.–.

Viège, le 20 mars 2019

Pour la Sepp Blatter Foundation

Niklaus Furger
Président

Corinne Blatter Andenmatten
Directrice